

# CRM207 - Violences urbaines

## Présentation

### Prérequis

Ceux du master

## Objectifs pédagogiques

Le thème des violences urbaines remonte à plusieurs années déjà, et a été tristement illustré par les emblématiques émeutes de banlieue de l'automne 2005. Toutefois, le concept reste très difficile à définir et ses caractéristiques ont beaucoup évolué durant ces trente dernières années (Christophe Soullez).

De façon récurrente, ce type d'évènements se reproduit, et c'est pourquoi la question du maintien de l'ordre est cruciale (Christian Ghirlanda) mais pour autant ne saurait à lui seul résumer ce que sont les violences urbaines, qui ne peuvent être ramenées à de sporadiques flambées de « jeunes » en colère.

Il convient en effet d'étudier les diverses manifestations de la violence et les dispositifs mis en œuvre pour y parer qui gangrène les villes (Commissaire Grégoire Doré) mais aussi de plus en plus les zones péri-urbaines de la compétence de la gendarmerie nationale (Guillaume Buranello), et qui ne s'arrête pas à la frontière de la « banlieue 93 », pour évoquer une référence cinématographique paroxystique...

Le phénomène des bandes mérite une analyse approfondie. C'est pourquoi il est abordé sous deux de ses dimensions majeures : les bandes en France, traitée par Christophe Soullez et les bandes à l'étranger traitée par François Haut, et une étude spécifique porte sur les bandes de motards criminalisées par Stéphane Quéré.

Par ailleurs, parce que la sécurité privée est aussi devenue un acteur essentiel de prévention de la délinquance mais aussi de gestion des troubles à l'ordre public, le Préfet Christophe Pizzi évoquera les modes d'action du Groupement Parisien Inter-bailleurs de Surveillance.

Enfin le cadre global des politiques publiques menées dans ce domaine donne la perspective d'ensemble (Christophe Soullez).

Deux phénomènes de délinquance connexes seront également abordés : la délinquance dans les transports en commun (Christian Meyer) et la violence dans le football (Antoine Mordacq).

Enfin, parce que la connaissance des dérives urbaines mais également des nouvelles formes de radicalité passent par une activité de renseignement située au cœur même de la Direction centrale de la sécurité publique, le service central du renseignement territorial (SCRT) viendra évoquer ces deux thématiques.

## Compétences

Apprendre et maîtriser un concept instable couvrant des réalités criminelles et territoriales spécifiques

## Programme

### Contenu

Les violences urbaines.

Les bandes carcérales.

Les politiques publiques de sécurité (I).

Enseignant : Christophe Soullez

Les politiques publiques de sécurité (II).

Mis à jour le 11-02-2025



**Code : CRM207**

Unité d'enseignement de type cours

6 crédits

Volume horaire de référence (+/- 10%) : **50 heures**

**Responsabilité nationale :**

EPN15 - Stratégies / 1

**Contact national :**

EPN15 - Criminologie Psdr3c

2 rue Camille Guérin

22440 Ploufragan

09 72 31 13 12

[psdr3c@Lecnam.net](mailto:psdr3c@Lecnam.net)

Les interventions en milieu difficile.

Le maintien de l'ordre (I).

Le maintien de l'ordre (II).

Les troubles à la tranquillité dans les grands ensembles urbains.

Les violences urbaines en zone péri-urbaine.

La délinquance dans les transports en commun.

Violences urbaines et radicalité religieuse.

La Gestion du Hooliganisme.

Radicalité d'extrême gauche et d'extrême droite.

Les bandes de motards.

## Modalités de validation

- Examen final

## Description des modalités de validation

Ecrit sur table